

## EMPLOYÉS DE L'IMPRIMERIE NATIONALE

## Question n° 60—M. Irvine:

1. Combien le personnel du Bureau de l'Imprimerie du gouvernement canadien compte-t-il de membres?
2. Qui est le chef de l'Imprimerie?
3. Combien y a-t-il de services à l'intérieur de ce Bureau, et qui est le chef ou surveillant de chaque service?
4. Depuis combien de temps chacun détient-il son poste

5. Comment chacun a-t-il obtenu son titre de surveillant a) par avancement, b) par nomination ministérielle ou autrement c) par suite d'un concours du service civil?

**L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie):** 1. 1,318 au 1<sup>er</sup> janvier 1966.

2. M. C. B. Watt, Directeur général.

3, 4 et 5. Il y a sept (7) principaux services ou fonctions sous la direction des personnes énumérées ci-après:

Fonction (3)	Chef ou surveillant (3)	Date de nomination (4)	Mode de nomination (5)
Services de la production (Établissement principal)	M. F. E. Everett Directeur de la production	le 16 août 1960	Concours de la Commission du service civil
Services de la production (Succursales)	M. J. A. Kiefl Directeur de la production	le 1 <sup>er</sup> avril 1957	Avancement
Service du génie	M. F. Rogers Ingénieur de l'établissement	le 18 août 1960	Avancement
Services de la recherche et du génie industriel	M. Zaleski Directeur	le 15 juillet 1965	Concours de la Commission du service civil
Services financiers	M. R. D. Mather Contrôleur	le 30 août 1965	Concours de la Commission du service civil
Service du personnel	M. G. Neyron Directeur (suppléant)	le 1 <sup>er</sup> décembre 1962	Avancement (suppléant) Concours de la Commission du service civil
Adjoint spécial	M. J.-B. Archambault	le 8 mai 1961	Concours de la Commission du service civil

## LA VÉRIFICATION DE LA PRODUCTION À L'IMPRIMERIE NATIONALE

## Question n° 66—M. Irvine:

1. Jusqu'à quel point les taux de production et la qualité du travail dans chaque division de l'Imprimerie du gouvernement du Canada sont-ils surveillés?
2. Au cours des cinq années civiles ou financières écoulées, des travaux de composition, de stéréotypie ou autres ont-ils été effectués à l'Imprimerie nationale pour le compte de l'industrie privée?
3. Dans le cas de l'affirmative, ces travaux ont-ils été entrepris a) sous contrat, b) «à la pièce», c) comment a-t-on établi le prix de ces travaux?

**L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie):** 1. Les taux de production et la qualité du travail sont vérifiés d'après des normes scientifiques de travail que la Section des normes et des méthodes des Services de la recherche et du génie industriel de l'Imprimerie a mises au point en se fondant sur la technique Méthodes - Temps - Mesure (MTM) et sur des méthodes classiques de calcul du temps.

2. Non.

3. Voir réponse donnée ci-dessus (2).

[L'hon. M. MacEachen.]

## MACHINES À COMPOSER À L'IMPRIMERIE NATIONALE

## Question n° 69—M. Irvine:

1. L'Imprimerie du gouvernement du Canada a-t-elle acheté des machines à composer automatiques?
2. Quand s'est fait cet achat et combien ces machines ont-elles coûté aux contribuables.
3. Par qui ces machines ont-elles été fabriquées et qui en a été le fournisseur, au cas où ce ne serait pas le fabricant?
4. A combien a-t-on évalué le montant d'économie annuelle que ces machines doivent permettre de réaliser a) en matière de frais de production, b) en heures-homme, c) quant au nombre de lignes.)
5. Par quels résultats se solde l'usage de ces machines à l'Imprimerie?
6. Ces résultats sont-ils pleinement satisfaisants et, dans le cas de la négative, pour quelles raisons?
7. Dans quelle mesure a-t-on fait usage de ces machines et quelle conclusion peut-on tirer de leur fonctionnement effectif par rapport à leurs possibilités?
8. Comment s'est-on procuré ces machines, auprès de qui et sur la recommandation de qui?

**L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie):** 1. Oui.